

ELEMENTS REMARQUABLES DU BATI
TYPLOGIE, PROPORTIONS ET RYTHMES

Murs et façades

Pignon



Définition encyclopédique

Mur extérieur dont les contours épousent la forme des pentes d'un comble.

Dans les immeubles, même à toit plat, on a pris l'habitude d'opposer les pignons, qui ont en général peu d'ouvertures, aux murs des façades.

A l'origine, le pignon ne désignait que la partie de mur triangulaire délimitée par les toitures.



Remarques / Nota bene

Les pignons sont des éléments d'architecture situés en partie latérale ou face à la rue (parallèle à la voie). C'est le cas à Arcachon où ils rythment les rues de leur élancement couronné d'un toit.

Le pignon conjugue dans sa forme :

- deux pentes du toit,
- un mur en maçonnerie,
- un décor plein d'imagination,
- un élément structurant.

Le décor des pignons sert à affirmer la différenciation par rapport au voisinage. C'est souvent sur celui-ci que le propriétaire fait connaître sa singularité (céramique, cabochon, balcon pour s'exposer, nom de la maison).

Le pignon reste simple même s'il est ostentatoire. Il peut être côté rue, côté jardin ou des deux côtés. Son architecture s'adapte à sa position.

Murs et façades

Façade

Définition encyclopédique

Façade : chacune des faces verticales en élévation d'un bâtiment ; on distingue la façade principale (qui peut être celle de la porte d'entrée principale, ou la façade sur rue, ou encore la façade exposée au midi), la façade arrière (à l'opposé de la façade principale), et les façades latérales (le plus souvent appelées pignons).



Remarques / Nota bene

La façade est l'expression du soi profond du propriétaire.

S'il faut bâtir c'est là qu'il exprime ce qu'il veut montrer de lui. S'il achète et rénove, il s'assimile à ce que la façade existante exprime.

La façade doit être en harmonie avec son voisinage, la végétation, les espaces urbains :

- *certes, la façade appartient au bâtiment privé, mais la façade côté rue appartient autant au patrimoine collectif, aux espaces partagés de la Ville, à la rue, aux arbres. La façade rue exprime ce que l'on veut faire voir de soi ;*
- *la façade jardin est plus intime, elle exprime ce que l'on veut vivre en famille, en privé ;*
- *les façades latérales regardent le voisin, elles sont donc partagées et ne doivent pas agresser le voisin ;*

Elle est le lieu de l'imagination. C'est par celles-ci que l'on marque le lieu, le futur de la ville.

Cela demande une longue réflexion, des consultations, du dialogue et du temps d'étude pour être réussi.

Murs et façades

Retour d'angle



Définition encyclopédique

Partie adjacente à une arête de deux murs, d'un tableau de baie avec la façade,...



Remarques / Nota bene

Détail très imaginatif de l'architecture d'Arcachon, le retour d'angle est un élément de liaison indispensable entre façade principale et latérale.

Notons ici que lorsqu'on déambule le long d'une rue, on voit certes la façade dans son ensemble mais de biais le retour d'angle est la première accroche visuelle.

Dans une construction modeste le retour d'angle est, s'il est simplement dessiné, très important pour l'architecture de la façade.

Le retour d'angle est un élément de continuité qui réunit les façades simples (latérales) aux plus complexes côté rue ou jardin.

Murs et façades

Proportion : pleins / vides



Définition encyclopédique

Plein : qualifie un matériau massif et homogène : bois plein, dalle pleine de béton, brique pleine, etc....

Vide : tout espace qui, dans un ensemble architectural, n'est pas occupé par les matériaux de construction ; en particulier, désigne une ouverture ou une baie ménagée dans une façade.

La répartition des vides et des pleins est une composante du style architectural.



Remarques / Nota bene

Le rapport plein vide est le premier travail de l'auteur qui dessine un espace, un lieu, une façade. Il ne s'agit pas seulement de chercher la luminosité que l'on souhaite.

Un volume sans aucun décor peut être attirant (beau pour certains) sur une simple composition de plein et de vide.

Cela concerne :

- *la façade dans son pan vertical,*
- *les retraits, avancées, etc. ...*
- *les volumes délimités par la façade et les clôtures.*

La relation plein/vide est très difficile à exprimer.

Avant de bâtir, avant d'ouvrir une base, nous recommandons de tracer les vides par un poché noir plein, le reste du bâtiment étant blanc : cette découpe des pleins vide en ombre chinoise est une méthode simple d'analyse du bien fondé au percement dans l'ensemble bâti.

Murs et façades

Proportion : soubassement / rez / étage toiture / bâti / souche de cheminée

Définition encyclopédique

Soubassement : partie inférieure d'un mur, souvent en empiètement, de quelques centimètres sur le nu de la façade, parfois aussi en retrait, par arrêt d'un enduit suivant une ligne à environ 15 cm au-dessus du sol, ou au niveau du plancher du rez-de-chaussée.

Rez : au niveau de, au ras de. Rez-terre : au ras du sol. Rez-de-chaussée : étage d'un bâtiment dont le plancher est le plus proche du niveau du sol extérieur. Rez-de-cour, rez-de-jardin : étage de plein pied avec une cour ou un jardin.

Etage : espace compris entre deux planchers consécutifs, et ensemble des locaux qui s'y trouvent.

Toiture : ensemble des éléments qui composent le couvrement et la couverture d'un bâtiment, comprenant à la fois les matériaux de couverture proprement dits (ardoises, tuiles, zinc...) et leurs supports (chevrons, liteaux, panneaux de sous-toiture).

Bâti : de façon générale, ensemble de pièces de bois ou de métal dont l'assemblage compose une ossature ou un encadrement.

Souche de cheminée : ouvrage de maçonnerie en émergence au-dessus des combles ou toitures-terrasses, pour contenir le ou les conduits de fumée.



Remarques / Nota bene

Les proportions des étages de l'architecture traditionnelle exprimaient des fonctions situées derrière les murs :

- soubassement massif, en saillie gansée de quelques baies en spirail,
- rez-de-chaussée haut sous plafond,
- étages ou combles sous toiture.

L'architecture d'appartement aux étages identiques implique une recherche de proportions nouvelles qui ne tombent pas dans l'ennui des égalités.

L'exercice contemporain est plus difficile car il est plus esthétique que fonctionnel, plus tourné sur la société que sur une famille, c'est l'expression de plusieurs habitants en général inconnus de l'architecte à la conception.

La toiture dans la tradition arcachonnaise est majeure dans l'exercice du jeu des proportions.

En rénovation, il est important de savoir revenir aux proportions d'origine parfois cachées ou détériorées.

Murs et façades

Ornement : cabochon, carrelage



Définition encyclopédique

Cabochon : petite pièce d'ornement insérée dans un carrelage ou formant saillie dans le parement d'une façade.

Carrelage : assemblage organisé de carreaux juxtaposés. Par extension, le mot désigne aussi les revêtements muraux céramiques.



Remarques / Nota bene

Les ornements (cabochons, carreaux de céramique, plaques d'émail, plaques nominatives, petits détails de découpe des enduits), font partie intégrante de l'architecture.

C'est une des exemplarités d'Arcachon.

Nous trouvons à Arcachon toute l'imagination créatrice des années qui ont vu se développer la ville.

Les ornements sont à l'architecture ce qu'est le bijou à une tenue de ville ou une tenue du soir : un ornement doit être distingué et bien porté.